



Les liens familiaux à l'épreuve des contraintes

OCELLIA – 20 RUE DE LA CLAIRE – 69009 LYON





Les liens familiaux à l'épreuve des contraintes



Les politiques publiques s'appuient sur une charte nationale de soutien à la parentalité (en date du 20/05/2022) , qui définit huit principes fondamentaux. Celle-ci rappelle l'importance de la reconnaissance, de l'accompagnement, du respect des principes d'égalité et de la professionnalisation des acteurs engagés.

L'évolution législative, tant au niveau européen que français, place l'enfant et son développement au cœur des dispositifs d'accompagnement. Cette approche, qui doit intégrer un cadre global de prévention et de protection de l'enfance, invite à repenser les pratiques professionnelles face aux contraintes croissantes auxquelles les familles peuvent être confrontées.

Aujourd'hui, l'environnement social et familial de l'enfant est de plus en plus complexe. Les professionnels doivent composer avec des aléas multiples et parfois paradoxaux : répondre aux exigences des politiques publiques tout en garantissant le maintien des liens familiaux et l'intérêt de l'enfant. Ceci, dans un contexte où les contraintes s'entrecroisent, qu'elles soient culturelles, judiciaires, linguistiques, psychiques, économiques ou physiques.

C'est dans cet esprit que la FENAMEF, en tant que fédération engagée dans le soutien aux parentalités, à travers la médiation familiale et les espaces de rencontre, organise ce colloque. L'objectif est d'apporter un éclairage croisé sur ces enjeux et d'offrir aux professionnels des réflexions et outils adaptés à l'exercice de leur mission dans un espace où se tissent les liens familiaux à l'épreuve des contraintes. En plaçant les besoins fondamentaux de l'enfant au centre des échanges, cette rencontre vise à favoriser une approche équilibrée entre prévention, protection et accompagnement des familles.

CE COLLOQUE A ÉTÉ CONÇU POUR PASSER D'UNE RÉFLEXION D'ENSEMBLE À UNE APPROCHE ANCRÉE DANS LES RÉALITÉS DU TERRAIN ET CE , TOUJOURS À TRAVERS LE PRISME DE L'INTÉRÊT DE L'ENFANT

🕒 10h00 : *Accueil des participants*

🕒 10h30 : *Ouverture plénière*

Propos introductif

Bruno Zilberg, Président de la Fenamef et Bertrand Moulin, Directeur Général d'Ocellia

Eclairage philosophique : qu'est-ce que l'on entend par contraintes qui impactent la parentalité ?

Éric Fiat, philosophe

Table ronde : comment garantir les droits fondamentaux de l'enfant face aux contraintes sociales, économiques et judiciaires ?

Stéphanie Hébrard en tant qu'experte au Conseil de l'Europe

Pierre-Alain Sarthou, directeur général de la CNAPE

Guillaume Roussier, responsable du bureau Familles et Parentalité à la DGCS

Maire de la Ville de Lyon (sous réserve)

🕒 13h00 : *Pause déjeuner libre*

🕒 14h30 : *Table ronde autour de la contrainte judiciaire*

Quels sont les niveaux de contraintes qui s'exercent à chaque strate du système judiciaire, ainsi que les limites rencontrées dans la mise en application du maintien du lien entre l'enfant et son/ses parents ?

Adrien Bascoulergue, doyen de la faculté de droit Lyon 2

Joëlle Forest-Chalvin, ex-bâtonnière de Lyon, membre du Conseil National des Barreaux

Marc Juston, magistrat honoraire au Tribunal Judiciaire de Nîmes

🕒 16h30 : *Table ronde autour de la contrainte économique*

Quels sont les niveaux de contraintes économiques qui limitent le lien parents/enfants ?

Marisa Lai-Puiatti et Fanny Gagnaire, présidente et directrice régionale de la Fédération des Acteurs de la Solidarité

Laurence Francoz-Terminal, professeure de droit à Lyon 3

Cyrille Isaac Sibille, député et membre de la commission des affaires sociales

🕒 18h00 : *Fin de la journée*

UNE JOURNÉE SÉRIEUSE...
MAIS PAS SANS NEZ !
INTERMEDES CLOWNESQUES

Vendredi 3 octobre

CE COLLOQUE A ÉTÉ CONÇU POUR PASSER D'UNE RÉFLEXION D'ENSEMBLE À UNE APPROCHE ANCRÉE DANS LES RÉALITÉS DU TERRAIN ET CE , TOUJOURS À TRAVERS LE PRISME DE L'INTÉRÊT DE L'ENFANT

🕒 09h00 : *Accueil des participants*

🕒 09h30 : *Table ronde autour de la contrainte carcérale*

Quelle est la situation du milieu carcéral en France ? Dans ce contexte, quelle place a l'évaluation de la pertinence du maintien du lien pour les familles ?

Estelle Royer, contrôleur déléguée aux études et à la recherche au Contrôle Général des Lieux de Privation de Liberté

Inès Boban, référente nationale chargée du maintien des liens familiaux et de la parentalité à la Direction de l'administration pénitentiaire

Claude Longombé, directeur du centre pénitentiaire d'Orléans-Saran

Retours d'expérience : comment monter un projet en milieu carcéral ?

Elisabeth Schmittlin, médiatrice familiale experte

Betty Baillon, responsable de service et médiatrice familiale, Etablissement public départemental EPDEF

🕒 11h30 : *Table ronde autour de la contrainte des professionnels / services*

Quelles sont les difficultés rencontrées par les professionnels et/ou les services dans le maintien du lien ? Comment maintenir la relation de travail avec l'utilisateur malgré ces contraintes ?

Hélène Boucher, responsable pédagogique et analyste de la pratique à Ocellia

Gaëlle Sfeir, psychologue clinicienne institutionnelle pour le groupement associatif Cithéa

Quels outils innovants peuvent être utilisés par les professionnels / services pour pallier à ces contraintes ?

Laurent Mony, directeur de la filière protection de l'enfance à l'association Fondation Normandie

Génération

Clarisse Pépion, cheffe de service à l'association Addictions France

🕒 13h00 : *Conclusion du colloque*

Lien de l'événement

OCELLIA

20 rue de la Claire 69009 LYON

Métro : ligne D - Gare de Vaise

Conditions de participation

Inscription préalable obligatoire.

L'inscription au colloque se fait exclusivement en ligne via la plateforme HelloAsso :
<https://www.helloasso.com/billetterie-journee-d-etude-fenamef-2025>

Une fois votre inscription finalisée, vous recevrez automatiquement un mail de confirmation de la part de HelloAsso, qui contiendra votre billet d'entrée pour accéder à l'événement.

Pour les associations n'ayant pas la possibilité de nous régler par carte bancaire, merci de nous faire parvenir votre demande d'inscription par mail à secretariat@fenamef.asso.fr en précisant les noms des participants et leur adresse mail. Nous vous ferons parvenir un mail de confirmation contenant leur billet d'entrée à réception du virement correspondant.

TARIFS	Inscription individuelle	Inscriptions groupées*
ADHÉRENT 2025	150€	135€
NON ADHÉRENT 2025	220€	198€
ÉTUDIANT (VISIO)	20€	

*Bénéficiez de 10% de réduction à partir du 3ème inscrit par structure

Prise en charge possible par votre OPCO sur demande

Renseignements

Vous pouvez adresser vos demandes à Marine Brunet par mail à secretariat@fenamef.asso.fr ou par téléphone au 02.31.46.87.87.

Organisme de formation certifié Qualiopi enregistré sous le n°28140311214.